

# Justesse et pertinence de l'évaluation en ergothérapie : l'importance de l'utilisation d'instruments de mesure éprouvés

Le Référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession d'ergothérapeute au Québec (OEQ, 2013) clarifie les normes attendues quant à la conduite d'un processus d'évaluation en ergothérapie. Parmi les critères de démonstration des compétences sous-jacentes à ce processus, nombreux sont les éléments qui décrivent les caractéristiques d'une évaluation de qualité. La justesse des méthodes et des instruments de mesure retenus pour recueillir les données recherchées et la pertinence des liens analytiques découlant de la cueillette de ces données sont, entre autres, particulièrement critiques. Le présent article rappelle l'importance de l'utilisation d'instruments de mesure éprouvés pour la conduite d'un processus d'évaluation répondant aux critères précédemment énoncés.

## L'évolution de l'évaluation ergothérapique

L'histoire de l'ergothérapie et de la recherche liée à notre profession est encore relativement jeune. Une des conséquences de cet état de fait est le développement somme toute fort récent d'une plus grande diversité d'instruments de mesure propres à notre discipline et centrés sur les occupations de nos clients. De même, l'évolution de notre profession nous a menés d'un paradigme axé sur les capacités de la personne (p. ex : une analyse basée sur les forces et les difficultés de la personne sur les plans moteur, cognitif, sensoriel, etc.) à un paradigme axé sur l'analyse de l'engagement et de la participation de la personne dans ses occupations. En conséquence, on devrait s'attendre à ce qu'une même évolution se produise quant à l'utilisation d'instruments de mesure éprouvés aux fins de l'évaluation ergothérapique. Toutefois, l'Ordre observe que l'observation non standardisée du client lors d'activités demeure l'une des méthodes d'évaluation les plus couramment utilisées par les ergothérapeutes. Bien qu'une telle méthode ne soit pas à proscrire, l'utilisation d'instruments de mesure éprouvés portant sur l'engagement et la participation des personnes dans leurs occupations distinctes comporte des avantages indéniables.

## Pourquoi utiliser des instruments de mesure éprouvés?

Prior et Duncan (dans Duncan 2009) mentionnent que l'utilisation d'instruments de mesure éprouvés rend les professionnels moins vulnérables à l'erreur, notamment en raison des limites de notre mémoire de travail à se souvenir de tous les éléments observés lors de l'évaluation, mais aussi de l'abstraction nécessaire de nos biais personnels au moment de l'interprétation de ces observations. L'utilisation d'instruments de mesure éprouvés renforce donc la rigueur de l'évaluation

et, conséquemment, devrait faciliter l'identification des problèmes, l'analyse de la situation du client, la formulation des objectifs et la définition du plan d'intervention, pour ne nommer que ceux-ci. Cette rigueur permet également une mesure plus solide de l'évolution du client au cours du suivi en ergothérapie compte tenu d'une constance accrue des critères pour évaluer la situation du client. Enfin, l'évaluation de l'efficacité de nos interventions en sera davantage simplifiée.

L'utilisation d'instruments de mesure éprouvés portant sur l'engagement et la participation des personnes dans leurs occupations pourrait en outre rendre la rédaction de vos dossiers plus aisée grâce à un vocabulaire propre à notre profession et une formulation plus juste des données recueillies. Ainsi, l'instrument peut rendre plus aisé le regroupement de l'information, faire ressortir les données prioritaires et soutenir votre analyse afin qu'elle reflète adéquatement notre champ d'exercice.

## Comment choisir un instrument de mesure répondant à mes besoins ?

Un seul instrument de mesure ne peut répondre aux besoins de tous les ergothérapeutes. De même, la publication d'un instrument n'est pas un gage de sa qualité. De nombreuses considérations doivent donc être prises en compte lors du choix d'un instrument. À cet effet, l'Ordre a déjà publié deux articles sur le sujet qui, bien qu'ils remontent à près de dix ans, demeurent toujours d'actualité. Ainsi, pour en apprendre plus sur le sujet, nous vous référons aux textes *Choisir les instruments de mesure : une responsabilité de l'ergothérapeute* (OEQ, 2005) et *Choisir les instruments de mesure : impact sur l'analyse des résultats de l'évaluation* (OEQ, 2005), disponibles sur notre site Web, dans la section réservée aux membres, sous *Soutien à la pratique/Documentation/Articles publiés dans Ergothérapie express*.

Les lignes directrices exposées dans ces articles vous guideront dans le choix d'instruments de mesure adaptés aux besoins de vos clients, de votre pratique et de votre contexte organisationnel. La diversité d'instruments de mesure en ergothérapie étant de plus en plus vaste, une panoplie nettement augmentée d'instruments est maintenant disponible. Certains permettent un dépistage ou une évaluation sommaire, de courte durée, tandis que d'autres procurent une évaluation approfondie. Certains permettent de sélectionner des tâches ou des activités de manière isolée alors que d'autres nécessitent l'exécution du protocole dans son ensemble. Étant donné cette polyvalence, plusieurs ergothérapeutes pourront trouver un instrument de mesure adapté à leur contexte qui, une fois maîtrisé, ne nécessitera pas nécessairement de temps clinique supplémentaire par rapport à celui requis par l'observation non standardisée. Il importe toutefois de faire un choix judicieux afin d'assurer la « rentabilité » clinique d'un instrument de mesure.

## Conclusion

Il est attendu de tout ergothérapeute d'appuyer sa pratique sur des données probantes. L'utilisation d'instruments de mesure éprouvés portant sur l'engagement et la participation des personnes dans leurs occupations est non seulement une façon d'atteindre un tel objectif, mais elle permet également d'affirmer notre identité professionnelle en distinguant clairement notre contribution de celles des autres membres de l'équipe interdisciplinaire. Cet article présente quelques-uns des avantages à utiliser de tels instruments, il y en a évidemment bien d'autres. Chacun doit donc réfléchir à sa pratique et de profiter de ces avantages indéniables en déterminant les méthodes d'évaluation et les instruments de mesure les plus pertinents au soutien de notre processus d'intervention.

## Références

- Prior, S et Duncan, E.A.S (2009). Assessment Skills for Practice. Dans Duncan, E.A.S, *Skills for Practice in Occupational Therapy* (p.75-90). Philadelphie (États-Unis) : Churchill Livingstone Elsevier.
- Ordre des ergothérapeutes du Québec (2005). *Choisir les instruments de mesure : une responsabilité de l'ergothérapeute*. Article paru dans *Ergothérapie express*, juin 2005.
- Ordre des ergothérapeutes du Québec (2005). *Choisir les instruments de mesure : impact sur l'analyse des résultats de l'évaluation*. Article paru dans *Ergothérapie express*, septembre 2005.